

Conditions d'inscription pour les candidats étalons reproducteurs à l'Expertise du BWP 2026

1. Où et Quand ?

Première phase: Expertise vétérinaire

 **Date:** du 1^{er} avril au 14 novembre 2025 (= la date limite d'inscription pour l'expertise 2026)

 **Lieu:** Faculté de médecine vétérinaire RUG, Merelbeke.

Deuxième phase: Candidats étalons reproducteurs de 3 ans: présentation à la main sur sol dur et meuble - saut en liberté (option obstacle) – mouvements en liberté et évaluation à la longe (option dressage).
Présentation à la main sur sol dur et meuble POUR LES CANDIDATS DE DRESSAGE ÂGÉS DE QUATRE À HUIT, qui n'avaient pas été acceptés lors de la deuxième phase.

 **Date:**

- du 8 à 10 janvier 2026 (candidats option obstacle)
- 8 et 9 janvier 2026 (candidats option dressage)
- 10 janvier 2026 BWP Top Stallion Auction
- 11 janvier 2026 1^o manche Belgian Stallion Competition

 **Lieu:** Azelhof, Lier

Troisième phase: Évaluation du modèle et des allures des candidats étalons de sauts âgés de 4 à 8 ans.
Évaluation des aptitudes sous la selle des candidats étalons reproducteurs de 3 à 8 ans à l'obstacle ou en dressage.

 **Date:**

- du 5 à mars 2026 (candidats option obstacle)
- 5 et 6 mars 2026 (candidats option dressage)
- 6 mars 2026 BWP Soirée de dressage
- 7 mars 2026 Finale Belgian Stallion Competition

 **Lieu:** Azelhof, Lier

2. Quels étalons peuvent s'inscrire?

Les étalons qui répondent aux critères suivants:

- Les étalons ayant reçu un « avis favorable » lors de l'examen vétérinaire peuvent être inscrits à la sélection des étalons BWP.
- Les étalons ayant reçu un « avis défavorable sauf normalisation des testicules/cornage » peuvent également être inscrits. En cas d'acceptation lors de la deuxième phase, ces étalons ne pourront participer à la troisième phase que s'ils obtiennent un avis favorable après un nouveau contrôle, au plus tard le 15 février 2026.

- Avoir 3 ans au minimum l'année de l'expertise (être né en 2023).
- Compter au moins 4 générations de parents reconnus et enregistrés au BWP, à prouver à l'aide d'un certificat d'origines officiel. Pour les étalons inscrits à la naissance au BWP qui ont atteint l'âge de 8 ans ou plus (nés avant 2019) l'année de l'expertise, la 4ème génération ne doit pas être entièrement reconnue et enregistrée.
- Être inscrit à la naissance dans l'un des stud-books membre de la WBFSH ou dans l'un des stud-books du "Pur-sang Anglais" ou de l' "Anglo-Arabe" de l'Union Européenne ou des États Unies.
- **Avis obligatoire des performances sportives pour les étalons de 9 ans et plus :**
Pour tous les candidats étalons reproducteurs non-pur-sang de 9 ans et plus (nés avant 2018) et pour tous les candidats étalons reproducteurs pur-sang de 9 ans et plus (nés avant 2018), un avis concernant les performances sportives doit être demandé. Il appartient au responsable du candidat étalon reproducteur de faire cette demande, et la réponse sera remise à cette même personne. Un aperçu officiel et détaillé des performances (de l'étalon ou de ses produits) doit accompagner la demande. La demande sera examinée par un comité composé de la commission du Stud-book et des membres du Jury des étalons. Le cadre de référence qui sera utilisé pour évaluer les résultats est joint au règlement de l'expertise. Veuillez nous faire parvenir vos demandes avant le 10 novembre 2025 au secrétariat.

Les étalons qui ne répondent pas aux exigences par rapport au stud-book d'origine, peuvent s'inscrire à condition qu'ils aient reçu un avis favorable de la commission compétente.

L'inscription des étalons qui répondent aux exigences, ne peut être prise en compte que si la personne qui effectue cette inscription est membre du Belgian Warmblood.

3. Comment inscrire?

L'inscription ne sera valable que si le dossier d'inscription est en possession du secrétariat du BWP le **14 NOVEMBRE 2025 au plus tard.**

Tant l'inscription que la demande d'un avis doivent être envoyées au secrétariat du BWP, Waversebaan 99, 3050 Oud-Heverlee ou par e-mail à info@bwp.be.

Le dossier d'inscription:

1. **Une photocopie du certificat d'origines (pedigree) et du signalement (description écrite et graphique).**
Le numéro de puce, la date de naissance, la robe et le nom de l'éleveur doivent aussi être mentionnés.
2. **La check-list complétée.** Vous pouvez la télécharger sur notre site Internet (www.belgian-wamblood.com), ou vous pouvez la recevoir auprès du secrétariat du BWP. Précisez sur la check-list l'option dans laquelle l'étalon sera présenté et les informations du présentateur (pour publication dans le catalogue). Dans le catalogue sont mentionnées les informations de la lignée maternelle mises à disposition par Hippomundo. Si vous avez des informations supplémentaires, celles-ci peuvent être transmises via la check-list.

4. Le prix de l'expertise:

Dès réception de l'inscription, une invitation à payer vous sera envoyée. Veuillez mentionner les données de facturation correctes (nom, adresse et éventuellement numéro de TVA) sur la check-list.

Le tarif:

- Étalons de 9 ans et plus - la demande d'avis concernant les performances sportives: **€ 300.00**
- Participation à la 2ième phase: Étalons BWP de 3 ans: **€ 500.00**
Étalons non-BWP de 3 ans: **€ 600.00**
- Participation à la 2ième/3ième phase: Étalons de dressage BWP de 4 à 8 ans: **€ 500.00**
Étalons de dressage non BWP de 4 à 8 ans: **€ 600.00**
- Participation à la 3ième phase: Étalons BWP de 3 ans: **€ 400.00**
Étalons non-BWP de 3 ans: **€ 450.00**
Étalons de sauts BWP de 4 à 8 ans: **€ 500.00**
Étalons de sauts non BWP de 4 à 8 ans: **€ 600.00**
- Évaluation à domicile: Étalons de 9 ans et plus: **1 200,00 € pour le premier étalon et 750,00 € pour chaque étalon supplémentaire appartenant au même propriétaire/évalonier.**
Pour les évaluations à l'étranger, les frais de déplacement seront facturés.

5. Informations complémentaires

DETAILS CONCERNANT LA PREMIÈRE PHASE

Période: du 1^{er} avril au 14 novembre 2025 (= la date limite d'inscription pour l'expertise 2029)

Lieu: Faculté de Médecine Vétérinaire de l'Université de Gand

L'INSCRIPTION POUR LA PREMIÈRE PHASE, L'EXAMEN VÉTÉRINAIRE, EST POSSIBLE DU 1ER AVRIL AU 17 OCTOBRE 2025 AU PLUS TARD

Pour ce faire, vous devez contacter le secrétariat du département de Chirurgie et d'Anesthésie des Animaux de Compagnie de la Faculté de Médecine Vétérinaire de l'Université de Gand, Salisburylaan 133, 9820 Merelbeke, au numéro **09/264 76 18** et ce pendant les heures de bureau. Pour les rendez-vous pris après le 17 octobre 2025, un supplément de 150 euros hors TVA par étalon sera prélevé, à l'exception des candidats étalons reproducteurs qui peuvent prouver leur participation à une expertise des étalons d'un stud-book reconnu par le BWP.

Tout changement de rendez-vous pour l'examen vétérinaire, comme par exemple ne présenter que deux étalons au lieu de trois, doit être communiqué à la clinique au moins 3 jours à l'avance en contactant le secrétariat par e-mail via heidi.staelens@ugent.be. Pour toute annulation d'examen qui n'a pas été annulé au moins 3 jours ouvrables à l'avance, des frais de non-présentation de 150 euros hors TVA seront facturés par étalon non-présent au rendez-vous fixé.

Pour assurer le bon déroulement de l'expertise, les étalons doivent être suffisamment manipulables, présentés sans fers et être accompagnés de leur certificat d'origines (ou d'une copie) pour la vérification de leur identité.

Examen vétérinaire pour les étalons de dressage

Pour les candidats étalons de dressage, des radiographies supplémentaires, en complément du protocole standard, seront réalisées au niveau de la 6e et de la 7e vertèbre cervicale ainsi que des premières vertèbres thoraciques / côtes. Récemment, des malformations de ces vertèbres (Malformation Vertébrale Complexe Équine = **ECVM**) ont été associées à des anomalies de locomotion et à une stabilité réduite. De plus, cette anomalie pourrait également avoir un caractère héréditaire.

Pour l'instant, les constatations seront mentionnées dans le rapport médical sans qu'une conclusion n'y soit attachée.

Les présentateurs d'un candidat étalon de dressage doivent signaler explicitement au vétérinaire, dès le début de la consultation, qu'il s'agit d'un cheval de dressage.

Avis défavorable sauf normalisation des testicules / de la cornage

Avant, les jeunes candidats étalons présentant un développement insuffisant des testicules recevaient immédiatement un avis défavorable. Étant donné que cette situation peut encore évoluer dans les mois suivant l'examen, il sera mentionné dans le rapport médical : « avis défavorable sauf normalisation des testicules lors d'un nouvel examen ». Ces étalons candidats pourront être présentés lors de la deuxième phase. En cas d'acceptation à la deuxième phase, les étalons ayant reçu cet avis ne pourront participer à la troisième phase que s'ils ont obtenu, lors d'un nouvel examen effectué au plus tard le 15 février 2026, un avis favorable. La même approche est appliquée pour l'évaluation de la cornage lorsqu'il s'agit d'une inflammation.

Les étalons candidats ayant reçu un tel « avis défavorable sauf normalisation des testicules / de la cornage lors d'un nouvel examen » ne peuvent pas être proposés à la vente aux enchères BWP Top Stallion Auction.

PROGRAMME DE LA DEUXIEME PHASE:

- POUR LES CANDIDATS ÉTALONS DE SAUT D'OBSTACLES:

- 08/01/2026: - arrivée et mesure de la taille
 - évaluation de la conformation sur terrain dur et mou
- 09/01/2026: saut en liberté avec proclamation des candidats étalons de saut d'obstacles pour le lendemain
- 10/01/2026: - saut en liberté
 - Chaque fois après le saut en liberté de 5 étalons, il y aura un tour de piste avec la proclamation des étalons acceptés pour la troisième phase.
 - BWP Top Stallion Auction
- 11/01/2026: première manche du Belgian Stallion Competition

- POUR LES CANDIDATS ÉTALONS DE DRESSAGE:

- 08/01/2026: - arrivée et mesure de la taille
 - évaluation de la conformation sur terrain dur et mou: étalons de dressage de 3 ans
 - évaluation de la conformation sur terrain dur et mou: étalons de dressage de 4 à 8 ans, qui n'ont pas encore présenté la deuxième phase avec une évaluation favorable. Proclamation des étalons admis à la troisième phase.
 - démonstration à la longe des étalons de 3 ans avec proclamation des étalons de dressage pour le lendemain.
- 09/01/2026: - mouvement en liberté
 - proclamation des étalons de dressage de 3 ans acceptés pour la troisième phase.

POINTS D'ATTENTION ET NOUVEAUTÉS

- **UNE INSCRIPTION APRÈS LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION EST POSSIBLE** à condition que le résultat de la première phase est favorable. La première phase doit être achevée au plus tard trois semaines avant l'expertise. Les étalons inscrits tardivement ne pourront pas être inclus dans le catalogue. Le prix pour une inscription tardive est de 1000€. Pour les jeunes candidats étalons reproducteurs achetés après la date limite d'inscription à l'occasion d'une expertise/présélection à l'étranger, les frais d'inscription habituels seront appliqués.
- **ÉVALUATION DES CANDIDATS ÉTALONS ÂGÉS DE 9 ANS ET PLUS:**
Ces étalons seront vus à domicile et ne seront plus présentés lors de la troisième phase.
Si un étalon se trouve à l'étranger, il pourra être vu lors de sa présentation à la Faculté de Médecine Vétérinaire ou des frais de déplacement seront facturés.
- **PARTICIPATION OBLIGATOIRE À LA COMPÉTITION DES ÉTALONS (option obstacle) ET AU TEST D'APTITUDE DE DRESSAGE (option dressage) :**
 - Les candidats étalons reproducteurs option obstacle de quatre à sept ans sont obligés de participer à deux concours de la compétition d'étalons 2026. Les informations sont disponibles sur le site web: www.belgianstallioncompetition.be
Ces étalons ne peuvent pas participer à la finale de la compétition des étalons.
 - Les candidats étalons reproducteurs option dressage de 4 et 5 ans doivent participer à au moins 1 test d'aptitude de dressage pendant l'automne 2025 (à l'âge de 3 ou 4 ans) (les conditions d'inscription sont disponibles sur le site internet du BWP), ou participer au concours de dressage à Bocholt 07/02/2026 (à l'âge de 4 ou 5 ans). Cela ne s'applique pas aux candidats étalons reproducteurs option dressage qui ont déjà été approuvés dans un stud-book reconnu.
 - Le jury des étalons tiendra compte de leurs observations dans leur évaluation.
- **BWP TOP STALLION AUCTION** est accessible aux candidats étalons reproducteurs de 3 ans: on peut toujours contacter le secrétariat du BWP pour plus d'informations à ce sujet.
- **PRÉSENTATION À LA MAIN:** le présentateur de l'étalon doit porter un casque « safety-cap ».
- **SAUT EN LIBERTÉ:** un seul accompagnateur est accepté en piste. Celui-ci peut se positionner dans le virage avant l'obstacle. Après le saut en liberté, l'étalon doit galoper en figure de huit.
- **CONTRÔLE ANTI-DOPAGE ET SUBSTANCES ÉTRANGÈRES:**
Le présentateur est tenu de signer un document attestant qu'en cas de résultat positif, son étalon ne sera pas accepté et qu'il accepte de payer une amende de 1000 euros et de le voir publié dans la revue EquiTime.
- **ADMISSION À LA DEUXIÈME PHASE:** Les étalons BWP admis après la deuxième phase ont droit à cinq saillies. Ils obtiennent une autorisation de saillie illimitée s'ils sont approuvés lors de la troisième phase.
Dans un souci de bien-être animal, la commission stud-book dressage recommande que la troisième phase soit effectuée à partir de l'âge de 4 ans.
- **VACCINATIONS OBLIGATOIRES :** la grippe et la rhinopneumonie.